Corsier-sur-Vevey, le 7 juin 2019

PC-MAT SA

Route des Alouettes 26

1030 Bussigny

**Votre livraison du 7 juin 2019**

Madame, Monsieur,

Ce matin, nous avons reçu divers matériels informatiques relatifs à notre commande du 1er juin 2019. Nous vous remercions de votre envoi.

Cependant, lors du contrôle de la marchandise et du bulletin de livraison, nous avons constaté deux erreurs dans l’exécution de notre ordre.

Premièrement, vous nous avez livré 17 moniteurs Samsung 24’’ MS 24 003 à CHF 269.– au lieu du modèle Samsung 17’’ MS 17 002 à CHF 189.–. Ces appareils ne peuvent pas nous convenir. Nous les tenons donc à votre disposition pour échange.

Deuxièmement, le bulletin mentionne des frais d’expédition pour un montant de CHF 75.– alors que la livraison devait être effectuée franco domicile.

Comme preuve du bien-fondé de ces remarques, vous trouverez ci-joint une copie de notre commande et votre bulletin de livraison.

En raison d’un important événement, les nouveaux postes de travail doivent être installés rapidement. Ces divers articles nous sont donc indispensables dans les plus brefs délais. Par conséquent, nous vous prions de rectifier ces erreurs au plus vite et de nous envoyer les moniteurs commandés ainsi qu’une facture sans frais d’expédition dans un délai de 7 jours, faute de quoi nous nous verrons dans l’obligation de nous adresser à un autre fournisseur.

Dans l’attente de votre prochain envoi, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Chaplin’s World

Jean Desarzens

Responsable administratif

**Annexes mentionnées**